

CYCLE DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CERTIFICATION CONSEILLER FINANCIER CERTIFIE PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS ET PRESENTATION :

Le cycle de formation préparatoire à la certification Conseiller Financier Certifié est un environnement de formation préparant l'examen de Conseiller Financier Certifié.

L'ingénierie du patrimoine appelle la maîtrise de multiples techniques très différentes les unes des autres et une vision globale et dynamique permettant d'éviter tout cloisonnement, lequel est en effet rebelle à l'idée même de gestion du patrimoine et des biens qui le composent.

JurisCampus, spécialiste de la formation à distance par internet pour les professionnels, s'appuie sur une équipe pédagogique expérimentée qui mène depuis sa création. Cette formation allie les compétences universitaires à celles des professionnels du secteur afin de proposer un parcours adapté au terrain.

A l'issue de cette formation, chaque participant sera capable : De présenter l'examen de certification Conseiller Financier Certifié.

PUBLICS VISES ET MODALITES D'ADMISSION :

- Public visé : professionnels de l'assurance
- Conditions préalables d'accès : aucune

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Le cycle de formation préparatoire à l'examen de Conseiller Financier Certifié représente un volume d'enseignement de 115 heures répartis sur 8 mois.

Pour mieux s'adapter aux contraintes professionnelles, cette formation s'appuie sur une organisation pédagogique mixte c'est-à-dire alliant formation à distance par internet et regroupements physiques :

- 80 heures d'enseignements sont dispensées à distance sur une plate-forme pédagogique en ligne. Les cours, délivrés chaque semaine, sont accompagnés d'exercices d'entraînement et d'outils de communications avec l'équipe pédagogique.
- 35 heures sont des regroupements physiques ayant lieu à Paris. Ils sont l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises à distance.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques ainsi que des exercices d'accompagnement.

Lors des regroupements physiques sont mis à disposition des apprenants des supports de formation ainsi que 2 livrets pédagogiques permettant la mise en pratique des connaissances.

MOYENS D'EVALUATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI :

Temps de connexion contresignés par le stagiaire et les responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD. Feuilles d'émargement par demi-journées signées par le stagiaire et le formateur.

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

- **Direction Pédagogique** : Alexandre Lesault et Nicolas Esplan, directeurs JurisCampus, Docteurs en droit
- **Comité scientifique et de perfectionnement** : dirigé par Michel Leroy, Maître de conférences habilité à Diriger les Recherches, 3 formateurs reconnus pour leur expertise dans les domaines de la communication, finance et patrimoine, 2 personnels de JurisCampus

- **Professionnels (liste indicative):** Pierre Bermond (Gestionnaire de fonds EOS-Allocations), Jean Noel Chaumont (Ancien Directeur Placement, CGPI), Anne-Méline Daly-Schweitzer (Avocate) - Karine Esplan (Consultante), Magali Navarro (CGPI)...

ENCADREMENT ET ASSISTANCE PEDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION A

DISTANCE

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre, de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Corinne Bastier, Chargée de missions pédagogiques, titulaire du CAPA
Modalités d'accompagnement	Accompagnement téléphonique, l'accompagnement se fait de manière hebdomadaire sur l'implication de l'apprenant dans la formation et avec la détermination de seuils représentatifs.
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h à 17h
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils synchrones et asynchrones de formation comme forum, chat, téléconférence...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées

PROGRAMME :

Les blocs 1 à 5 font l'objet d'un enseignement en FOAD + présentiel

Bloc 1 - environnement juridique du patrimoine

1. Droit du patrimoine des personnes physiques
2. Droit de la famille

Bloc 2 - environnement fiscal du patrimoine

1. L'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux
2. Revenus substitutifs : principes
3. Les incitations fiscales à l'investissement immobilier : principes
4. Le régime des plus-values : principes
5. Fiscalité de la transmission à titre gratuit

Bloc 3- environnement économique et financier

1. Le financement de l'économie
2. Les actifs financiers

3. Le contexte réglementaire de la commercialisation des actifs financiers et la protection de l'épargnant

Bloc 4 - prévoyance – retraite – assurance-vie

1. Les fondamentaux de la protection
2. Les régimes obligatoires (base + complémentaires)
3. Les solutions facultatives
4. L'épargne salariale : principes
5. L'assurance-vie / les contrats de capitalisation

Bloc 5 - synthèse – diagnostic et conseil financier

1. Epreuve écrite
2. Epreuve orale